

# Dossier de Presse

**8<sup>ème</sup> FESTIVAL DES ARTS  
TRADITIONNELS DE MAYOTTE**  
DANS LE CADRE DE LA COMMÉMORATION DE L'ABOLITION DE  
L'ESCLAVAGE 2015

**DU 25 au 27 avril**

## 8ème **FATMA** et commémoration de l'abolition de l'esclavage

Le Festival des Arts traditionnels de Mayotte, Fatma, organisé pendant la commémoration de l'abolition de l'esclavage, est un véritable musée vivant tant l'événement révèle les richesses d'un patrimoine préservé par sa population depuis plusieurs siècles comme une résistance contre l'oubli.

Ce grand événement entre, cette année, dans sa huitième édition, il ambitionne, encore une fois, d'être l'espace public d'exhibition de toute la diversité de notre culture à travers ses danses, ses chants, son artisanat. Plus d'une soixantaine d'associations locales prendront part aux festivités du 25 au 27 avril avec comme invité d'honneur le groupe Tausi de Zanzibar.

Parmi les nombreuses manifestations qui marqueront l'évènement, il ne faudra surtout pas rater les plus attendus à savoir le désormais classique GRAND CARNAVAL DE MAYOTTE qui entre à sa 5ème édition ainsi que la grande scène des chants et danse traditionnels qui vous sera proposée en collaboration avec les villes de Bouéni et Labattoir.

Pendant trois jours, c'est tout Mayotte qui est attendue pour défendre son patrimoine avec la fierté d'appartenir à une île de forte tradition.

## **Salon des artisans**

Autour des festivités commémorant l'abolition de l'esclavage divers artisans d'arts de Mayotte viendront faire un arrêt sur l'héritage et le patrimoine lors d'une exposition de sculpteurs et de vase en terre cuite et de divers objets d'arts que l'on trouve sur l'île.

## **Chants et danses traditionnels**

Les arts traditionnels représentent un héritage liés aux différentes périodes de l'histoire de Mayotte. Les formes apparentées à la tradition bantoue et Malgache ont une connotation festive marquant la fin du travail et les fêtes au village. Lorsqu'elles évoquent les luttes de résistances des esclaves, elles ont une expression belliqueuse comme m'rengué, m'godro, shakasha byaya....

## **LA CONFERENCE**

### **Le patrimoine ethnomusicologique de Mayotte : connaître, protéger et transmettre**

#### **Thème 1- Connaître les traditions musicales de Mayotte : origines, place actuelle et fonctions dans la société mahoraise**

L'étude faite sur le tissu associatif, les lieux de transmission de la musique et leurs fondis montre que la pratique des musiques traditionnelles de Mayotte demeure dans l'ordre du folklorique ou du cultuel, c'est-à-dire soit dans le milieu associatif soit de fonctionnalité rituelle et religieuse. De nombreuses associations villageoises pratiquent chants et danses et animent la vie culturelle de notre île à l'instar de Kinga Folk, Mouzidalifa, Combaculture, Clej de Pamandzi etc... Ce cercle d'animation entretient et fait vivre la tradition.

Cependant, on constate que de plus en plus, les préoccupations et les mutations sociales déstructurent et fragilisent les organisations villageoises. Ce sont les instruments de musique qui souffrent de cette nouvelle réalité. Les techniques de fabrication ne sont plus transmises. Les techniques d'interprétation se perdent. La disparition de Velou Moirabou Katsofa est significative du phénomène de perte. Ce grand monsieur fut le dernier détenteur de la technique de fabrication et d'interprétation du zenze la shitsuva. Sa disparition constitue la perte d'une grande partie de notre patrimoine. D'autres instruments sont menacés.

**9h 00- 09h 20- La cartographie du Canal de Mozambique, une mer de croisement des cultures, Said Hachim, chercheur, doctorant en géographie**

**09h 25- 09h 45- Les instruments traditionnels de Mayotte, aspects et fonctions sociales, Alain Kamal Martial Henry, docteur en littératures française et francophone, chercheur**

**09h 50- 10h 10- Instruments traditionnels et rythmes de Mayotte, Victor Andrianari, docteur en ethnomusicologie, chercheur**

**10h 15- 10h 35- Lieux et espaces de transmission des traditions hier et aujourd'hui, reportage, CRAM, Dilce, Conseil Départemental de Mayotte**

**10h 40- 11h 10- échange-débat**

## **Thème 2- Transmettre et enseigner les traditions musicales : quelle pédagogie?**

Plusieurs rencontres ont été organisées à l'Université de Dar es Salam dans le cadre du symposium qui dure trois jours pour connaître les musiques traditionnelles. Chaque année, au moins une trentaine de pays et de chercheur participent à ce grand évènement scientifique. Mayotte fait appel à l'expérience de l'Université de Dar es Salam et le DCMA de Zanzibar pour réfléchir sur la mise en place d'une méthode pédagogique efficace d'investigation des traditions pour mieux les connaître et pour mieux les transmettre dans la société actuelle.

**11h 15 – 11h 35- Huit ans de conférence internationale sur le patrimoine ethnomusicologique, Professeur Imani Diamon SANGA, Head, Department of fine and performing arts, University of Dar es Salam, Chef du Département des Arts et du spectacle de l'Université de Dar es Salam**

**11h 40- 12h 00- Le DCMA, un projet pédagogique pour l'enseignement des traditions musicales à Zanzibar, Fatma Kilua, directrice académique du DCMA**

## **Thème 3- La coopération régionale dans le domaine des traditions musicales, aspects.**

Dans le souci d'inscrire le projet de protection du patrimoine immatériel de Mayotte dans un cadre institutionnalisé respectant la charte de la protection et de l'enseignement des traditions, l'Unesco Mozambique nous apportera les réponses à de nombreuses questions liées à la coopération internationale dans le domaine des cultures traditionnelles.

A terme, l'hypothèse d'une convention de partenariat régional pour définir les objectifs culturels, éducatifs et pédagogiques n'est pas à écarter. Elle devra être établie entre le département de Mayotte, le DCMA, l'Université de Dar es Salam et l'Unesco...

**12h 05- 12h 25- La charte de l'Unesco pour la protection et de la promotion des musiques traditionnelles. Moussa Djaffar-El Kadoum, Chef de bureau de l'Unesco Maputo, Mozambique**

**12h 25- 13h 00- Echanges-débat.**

## **LE CARNAVAL DE MAYOTTE Lundi 27 avril à 15h 30 (Mamoudzou)**

Initié en 2011, la première édition de notre très jeune Carnaval a célébré les danses afro-bantoues avec un grand succès populaire.

En 2015, c'est une démonstration en mouvement, en chant, en geste, une proposition de costumes des rites soufis qui déambulera sur la rocade dès 15 h 00 pour atteindre la place de la République à 19h 00. le Carnaval accueillera de nombreux groupes de dhikr.

Préférant l'aspect poétique et visuel le carnaval tient à montrer la richesse d'une tradition arabo-bantoue qui caractérise les cultures swahilies. Cette appartenance à une grande culture est ici valorisée et accentuée.

### **Les mbiwi**

Dance des femmes accompagnées des chants en cœur. Le Mbiwi anime les mariages et les festivités des femmes organisées dans les différents villages de l'île. Véritable jeu de séduction, les femmes tapent sur les petits bouts de bambou et laissent leur corps entrer dans un mouvement langoureux qui vient défier sa congénère, dans un face à face des danseuses.

# Programme

## **Samedi 25/04/15**

### **Mamoudzou (office du tourisme)**

**9h 00- 10h 00** Vernissage de l'exposition

Instruments et poèmes populaires de Mayotte

**11h - 23h 00 à Hagnoundrou et à Labattoir**

Salon des artisans de Mayotte

Scène des chants et danses traditionnels

## **Dimanche 26/04/15**

### **Salle de cinéma Alpa Joe**

**9h 00- 13h 00** conférence

Le patrimoine culturel de Mayotte et du canal de Mozambique

## **Lundi 27 /04/15**

### **Place de La République**

**10h 00 - 13h 00** - Mbiwi traditionnels

**15h 00 - 19h 00** - Grand carnaval de Mayotte